

Journées du patrimoine : 14 et 15 septembre

(programme détaillé à l'OT)

Cette année, le thème des journées européennes du patrimoine portera sur
"1913-2013 : cent ans de protection".

L'office de tourisme organisera des visites guidées

- * Le samedi 14 à 20h 30 aura lieu une balade nocturne au flambeau.
- * Dimanche 15 : 11h, l'église, à 16h, le bourg, 10h-18h, le couvent des augustins. Une dizaine d'artisans-restaurateurs d'art présenteront leur savoir-faire en divers lieux de la commune.
- * Panneaux explicatifs sur les monuments de nos communes.
- * Madame Pioche dédicacera ses recueils de poésie au corps de garde.
- * Les églises des communes associées et du canton seront ouvertes au cours de ces journées. (visites libres ou guidées)

Le 15, au musée : Concert de l'ensemble vocal de Franche Comté "Contraste".

1^{er} Prix Bernard Marion : L'association "les Amis du peintre Bernard Marion" organise un concours régional ouvert aux artistes peintres professionnels ou amateurs confirmés exerçant ou résidant en Haute Saône (et dans les départements limitrophes). A cette occasion, sera décerné par l'association le prix Bernard Marion. Des œuvres du peintre seront exposées à la salle des fêtes lors des journées du patrimoine. Renseignements auprès de M.T. Balloch au 03 84 67 65 78 ou marie-therese.balloch@wanadoo.fr

Les Musées départementaux Albert et Félicie Demard organisent du 1^{er} au 30 septembre un **concours photo** qui s'appuie sur le concours international «Wiki loves monuments». Il est divisé en deux catégories (adultes et moins de 18 ans). L'année 2013 marquant le centenaire de la loi sur les Monuments historiques, il était logique que le sujet concerne le château de Champlitte, classé Monument historique en 1909 !

Le règlement du concours sera disponible à l'accueil du musée ou sur simple demande par mail (musee-champlitte@cq70.fr) à partir du 1^{er} septembre prochain. Des lots seront offerts aux cinq premiers de chaque catégorie.

Tourisme économique en Haute Saône. La chambre de commerce et de l'industrie organise des visites d'entreprises. La **SILAC** ouvrira ses portes le 24 sept. et le 8 oct. à 14h. **Pascal Henriot** propose de découvrir la vigne et le vin tous les jours sur rendez-vous. Pour s'inscrire www.haute-saone.cci.fr
Renseignements complémentaires à l'office de tourisme.

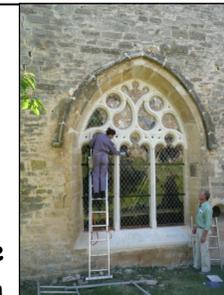


VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

www.mairie-champlitte.fr

Info municipale n°59
Septembre 2013



Champlitte-la-Ville

Vendredi 16 août, l'église Saint Christophe a retrouvé son vitrail. La réalisation de cette œuvre a été confiée à la vitrailiste Elisabeth François-Roberty, spécialiste de Vitraux d'art à l'Atelier "Rêve de Verre" de Poulangy, en haute Marne.

Infos mairie

La rentrée est parfois l'occasion d'un déménagement. Pensez à prévenir la mairie de vos nouvelles coordonnées. Ces renseignements sont nécessaires entre autres pour l'inscription d'un enfant à l'école, l'ouverture du compteur d'eau, le recensement militaire...

La carte nationale d'identité est valable 10 ans. Pensez à vérifier sa validité. Son renouvellement est gratuit mais attention, le délai administratif pour en obtenir une nouvelle est de 8 semaines.

Permanences en mairie

CPAM : tous les mercredis de 9 h à 10 h.

Trésor public : les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30

Fassad : les mardis de 9 h à 12 h

Assistante sociale : Un mardi sur 2, 9h30 - 12h (sur RDV 03 84 95 73 40).

Médiation familiale et parentalité : les permanences reprendront dès le premier mercredi de septembre à la salle de la garderie. Deuxième lundi de chaque mois, soirée discussion. la première de l'année aura lieu le lundi 9 septembre : le sujet sera d'actualité : la famille, l'enfant et l'école.

Avis de passage : Dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral, le **géomètre du cadastre** passera dans la commune de Champlitte et ses communes associées au cours du mois de septembre 2013.

Ramassage des encombrants. Il aura lieu, pour les personnes qui se sont inscrites durant l'été les 19 et 20 septembre. Pensez à les sortir la veille.

La vente des coupes de bois aura lieu à Gray le mercredi 25 septembre.

Roul'tibou : Les enfants de moins de 3 ans seront accueillis dans les locaux de la maternelle dans les mêmes conditions que les années précédentes mais avec une demi-journée supplémentaire, **le mercredi après-midi**. Cette année risque d'être la dernière année de fonctionnement de cette structure financée par la CC4R. Nous avons en projet l'implantation d'une micro crèche, moins de 10 enfants, dans les anciens locaux "Acomep".

Ecoles : en mars dernier, le conseil municipal, après avis des conseils d'école, a demandé un report d'une année pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. En conséquence, les 2 écoles fonctionneront 4 jours par semaine, 6 heures par jour. Cette année scolaire devra être utilisée pour réussir au mieux la rentrée 2014 (semaine de 4 jours et demi, accompagnement des enfants sur les 3 heures périscolaires)

- * **École maternelle** : elle accueillera 56 enfants répartis dans 2 classes. Les enfants de moins de 3 ans sont accueillis dans la limite des places disponibles, en fonction de la date de naissance.
- * **École primaire** : 109 élèves dans 5 classes. L'école accueille 1 nouvelle enseignante, Azzizah Besançon.
- * **Collège** : la rentrée se fera sur la base de 5 classes : les effectifs d'entrée en sixième, 36 élèves, imposent l'ouverture d'une 2^{ème} classe. Rentrée un peu plus sereine que celle de l'an passé. Le collège accueillera à la rentrée Mme DESCHAMPS Michèle, principale adjointe.
Pour info, 94% des élèves 3^{èmes} ont réussi le DNB (diplôme national du brevet). 3 échecs seulement, c'est mieux qu'en 2012.

Lucie Grogny, Océane Fournier, Yohan Gautrot et Benjamin Lache ont participé au 4^o raid des collégiens sur la base du Valjoly dans le Nord. Accompagnés de Cédric Clerc, leur enseignant d'EPS, ils se sont mesurés à 25 autres équipes dans des activités : Canoë, VTT, Course d'orientation, Escalade, Tir à l'arc, Accrobranche... Après le forfait de Benjamin suite



à un accident sans gravité, le classement est devenu secondaire. Ces 4 jours ont été riches en émotions, en efforts physiques et en découverte diverse.

Restauration scolaire : En 2012-2013, elle a tourné en moyenne avec un peu plus de 30 enfants. La mise en place du tarif différencié en janvier n'a pas trop posé de problèmes, ni aux parents, ni à l'AIRS.

L'assemblée générale de novembre devra faire le point exact après quelques mois de fonctionnement sur ces bases nouvelles.

Périscolaire : Il reprendra dès la rentrée. 1 fois par mois, l'accueil périscolaire du soir organisera pour les enfants des soirées "cuisine". Il pourra fonctionner le mercredi si la demande est suffisante. *Demandes au centre de loisirs.*

Associations : Afin de se faire connaître à chacun des Chaniotois, les associations de la commune vous proposent de les rencontrer au gymnase **vendredi 20 septembre de 17 à 19 heures**. Ce sera l'occasion d'appréhender l'offre chaniotoise dans le domaine associatif.
Venez vous renseigner.

Circulation dans Champlitte

Le CM du 14 août a demandé au département la réalisation d'une étude sur la **rue de la république**. Ces travaux auront comme objectif d'accroître la sécurité en ralentissant la circulation sur cet axe et en délimitant de façon claire les stationnements.

Radars pédagogiques : 1^{er} bilan après quelques mois de fonctionnement.

À titre d'information, pour la période du 22 juillet au 20 août, les statistiques issues du panneau route de Langres.

- * Nombre de véhicules : 22382 (*746 par jour*)
- * Vitesse moyenne : 42 km/h
- * Vitesse maxi enregistrée : 114 km/h
- * 13,74% des usagers dépassent la vitesse de 50 km/h
- * 0,25% passent à plus de 70 Km/h

Les chiffres du panneau route de Gray ne sont pas fiables, chaque automobiliste étant flashé plusieurs fois.



Seniors, devenez acteurs de votre santé

L'ARS, le GIE IMPA (groupement de caisses de retraite) et Réunica, mettent en place à Champlitte des actions de prévention santé.

Les 5 premières réunions d'info se dérouleront le lundi matin de 10h à 11h30 à compter du 16 septembre. Une dizaine de personnes s'étaient inscrites en mai pour cette formation. Il reste encore quelques places disponibles. (s'adresser à madame Brigand au 03 84 67 87 44). Ce programme propose des conférences et ateliers pour les + de 55 ans autour des thématiques suivantes : *la mémoire, l'activation cérébrale, la nutrition, la prévention des chutes, la santé globale.*

Les journées du patrimoine sont l'occasion de mettre en valeur nos communes. Faites en sorte qu'elles restent propres (entretien des trottoirs, mégots dans les cendriers, papiers dans les poubelles de ville...). Rappel : il est interdit de faire des feux dans les villages.
Merci.

Don du sang : Il aura lieu au collège le mercredi 4 septembre, de 8h30 à 12h15. On peut donner son sang de 18 à 70 ans.

Animations septembre

Samedi 28 septembre : Montarlot : traditionnel repas de la saint Cochon.

Renseignements et Inscriptions 03 84 67 60 58

Dimanche 6 octobre : brocante - Vide-grenier des écoles.